

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7297241601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7297241601>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 juillet 2022** sur **Actu.fr - la Croix du Nord**
Pour le département : **62 - PAS DE CALAIS**

*AU CLOS MARGUERITE
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2094 Rue du Coin Perdu, 62370
RUMINGHEM*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RUMINGHEM du 7 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AU CLOS MARGUERITE

Siège : 2094 Rue du Coin Perdu – 62370 RUMINGHEM

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

- Objet : D'acquérir, gérer, louer et administrer tous biens et droits immobiliers ou toutes participations dans des sociétés à prépondérance immobilière ;

- De prendre une participation, majoritaire ou non, dans toutes sociétés

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou

connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Maxime LENGAGNE, 2094 Rue du Coin Perdu – 62370 RUMINGHEM.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Boulogne Sur Mer.

*POUR AVIS,
Le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

